

PROCÈS-VERBAL de la cent-soixante-huitième réunion de la **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES** de l’Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le mardi 14 octobre 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030, et par visioconférence.

CONFIRMÉ LE

Membres	Présent·e	Absent·e	Membres	Présent·e	Absent·e
BENNAI, Mustapha Chargé de cours, Département d’informatique et d’ingénierie	X <i>Arrivée à 9 h 08</i>		LEHRER, Joanne Professeure, Département des sciences de l’éducation	X	
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie		X*	POSTE VACANT – Professeur·e		
DJOUDI, Farida Chargée de cours, Département des relations industrielles	X		POSTE VACANT – Professeur·e		
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables	X		POSTE VACANT – Professeur·e		
LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X				
Personnes invitées	Présent·e	Absent·e	Personnes observatrices	Présent·e	Absent·e
CHÉNIER, Valérie Agente de recherche, Décanat des études	X		NADON, Martine Vice-doyenne des études	X	
NABELSI, Véronique Responsable des programmes de troisième cycle en gestion de projet	X		YATTARA, Ibrahima Coordonnateur et attaché d’administration, Décanat des études	X	
PLESZ, Rebecca Agente de recherche, Décanat des études	X				
VERNER-FILIION, Jérémie Professeur, Département des sciences de l’éducation	X				
VINCENT, François Directeur du Module des sciences de l’éducation	X				
Présidente	Présente	Absente	Secrétaire	Présente	Absente
DEMERS, Stéphanie Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

*Absence motivée

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Stéphanie Demers, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 02.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal :
 - 2.1 Cent-soixante-sixième réunion (26 août 2025)
 - 2.1.1 Adoption
 - 2.1.2 Affaires en découlant
3. Projet de création d'un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé
4. Projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404)
5. Point d'information de la doyenne des études sur le mandat de la sous-commission des études
6. Période d'information et questions
7. Prochaine réunion (9 septembre 2025)
8. Clôture de la séance

2. Procès-verbal

2.1 Cent-soixante-sixième réunion (26 août 2025)

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-soixante-sixième réunion (26 août 2025), et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études du cheminement du dernier projet :

- Le 22 septembre dernier, le conseil d'administration a approuvé l'ouverture du DESS en gestion intelligente de l'énergie à compter du trimestre d'automne 2026.

3. Projet de création d'un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Joanne Lehrer se déclare en conflit d'intérêts à l'égard de ce point et quitte la séance.

La doyenne des études invite Jérémie Verner-Filion, professeur au Département des sciences de l'éducation, François Vincent, directeur du Module des sciences de l'éducation, ainsi que Valérie Chénier, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Monsieur Verner-Filion mentionne d'entrée de jeu qu'il y a un troisième membre du comité de développement du programme qui est absent aujourd'hui : Joël Guérette, professeur au baccalauréat en kinésiologie. Il ajoute que l'offre baccalauréat en

enseignement de l'éducation physique et à la santé est rendue possible grâce aux cours disciplinaires du baccalauréat en kinésiologie. Il souligne aussi la collaboration de plusieurs autres personnes et services : le Décanat des études, Valérie Chénier, les Centres de services scolaires, le Cégep de l'Outaouais, le Centre sportif et le corps professoral du Département des sciences de l'éducation.

Monsieur Verner-Filion enchaîne avec une mise en contexte du projet. Il soulève la pénurie d'enseignantes et enseignants qualifiés, notamment dans des disciplines prioritaires comme l'éducation physique, à la fois au primaire et au secondaire. Il ajoute que les besoins sont importants dans l'Outaouais : puisqu'il n'existe aucune formation en éducation physique dans la région, nos professeures et professeurs proviennent d'ailleurs ou ne sont pas qualifiés. Il souligne que les résultats des sondages démontrent un intérêt pour le programme. Il présente ensuite les principales composantes du programme : le profil de sortie, les conditions d'admission et la structure du programme, y compris le plan de formation par trimestre. Il termine sa présentation avec les aspects importants du programme :

- Ajout d'une spécialisation essentielle dans un domaine jusqu'ici absent à l'UQO : l'activité physique ;
- Synergie avec les programmes existants en éducation et étroite collaboration avec l'École interdisciplinaire de la santé (ÉIS) ;
- Utilisation des espaces existants de l'UQO : gymnase du pavillon Lucien-Brault, piscine du Centre sportif, parc de la Gatineau, etc. ;
- Ressources humaines déjà en place, un seul recrutement professoral prévu ;
- Appui des Centres de services scolaires de la région ;
- Soutient le plan stratégique 2022-2026 : recrutement, innovation pédagogique et intégration régionale.

En réponse d'une première question d'une sous-commissaire, monsieur Verner-Filion confirme que les personnes candidates qui ne possèdent pas les bases nécessaires en biologie lors de l'admission pour être admises sous la condition de réussir un cours d'appoint. Il ajoute que le Cégep de l'Outaouais offre aussi le cours de biologie exigé durant l'été. Un autre membre de la sous-commission des études aimerait savoir comment le programme de l'UQO se distingue, notamment du programme de l'Université d'Ottawa. Monsieur Verner-Filion répond d'abord que le programme de l'UQO mène au brevet d'enseignement du Québec. Il ajoute que les cours du baccalauréat en kinésiologie intégrés au programme ont une portée pratique et appliquée qui aura des retombées positives, notamment pour la petite enfance et la population ayant des besoins particuliers. Il renchérit en disant que le programme de l'Université d'Ottawa est beaucoup plus théorique et qu'aucune université à l'ouest de Montréal n'offre ce programme. Il souligne à nouveau l'importance d'offrir le programme afin de retenir les personnes étudiantes et diplômées en Outaouais. La doyenne des études confirme que les personnes étudiantes dont la formation pratique se fait dans une région ont tendance à rester dans cette région pour y travailler et qu'il y a en effet plusieurs personnes non légalement qualifiées en éducation physique en Outaouais. Monsieur Verner-Filion mentionne finalement qu'il y a plusieurs retraites à venir dans cette discipline.

Les membres de la sous-commission des études remercient les personnes invitées pour leur excellent travail et leur présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (résolution 168-SCE-376).

Joanne Lehrer rejoint la séance.

4. Projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404)

Farida Djoudi se déclare en conflit d'intérêts à l'égard de ce point et quitte la séance.

La doyenne des études invite Véronique Nabelsi, responsable des programmes de troisième cycle en gestion de projet, ainsi que Rebecca Plesz, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Madame Nabelsi commence par mettre en contexte le projet de modification. Elle explique qu'il s'agit d'un projet de modification donnant suite aux recommandations du rapport d'évaluation et résume les principales étapes du processus d'évaluation à l'aide d'une ligne du temps. Elle présente ensuite les principales modifications :

- Augmentation du contingentement du 1804 ;
- Ouverture des admissions du 0404 au trimestre d'hiver ;
- Neutralisation du langage : Guide relatif à la rédaction inclusive ;
- Actualisation et optimisation des descriptifs de cours (Référentiel de développement des compétences essentielles aux études postsecondaires, évolution du domaine).

Elle souligne aussi d'autres actions qui sont et seront mises en œuvre pour améliorer les programmes et l'expérience étudiante :

- Favoriser une meilleure diffusion de l'information ;
- Optimisation du plan de communication et de recrutement ;
- Prévoir des activités de réseautage et des activités d'accueil pour les personnes étudiantes.

Enfin, madame Nabelsi résume les objectifs des modifications proposées :

- Renforcer l'accessibilité et la cohérence du parcours de formation ;
- S'assurer de l'adéquation des programmes avec les besoins actuels des milieux académiques et scientifiques ;
- Favoriser le partage d'information entre les différents groupes ;
- Contribuer à l'accessibilité, au sentiment d'appartenance et au climat d'inclusion.

Un sous-commissaire demande s'il est envisagé d'offrir les programmes au campus de Saint-Jérôme. Madame Nabelsi répond que non, car le corps professoral en gestion de projet est situé à Gatineau. Elle ajoute qu'il existe un bassin de recrutement plus important à Gatineau au gouvernement fédéral. Le sous-commissaire demande si les programmes de deuxième cycle pourraient être offerts au campus de Saint-Jérôme. Madame Nabelsi explique qu'il y a en effet plusieurs cours offerts à distance, mais que la priorité à court et moyen terme sera de rebâtir le corps professoral à la suite de nombreux départs à la retraite. En réponse à une dernière question, madame Nabelsi confirme que plusieurs personnes admises au doctorat en administration – gestion de projet sont diplômées du MBA, mais que certaines d'entre elles doivent parfois suivre des cours d'appoint.

Les membres de la sous-commission des études remercient les personnes invitées pour leur excellent travail et leur présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404) (résolution 168-SCE-377).

Farida Djoudi rejoint la séance.

5. Point d'information de la doyenne des études sur le mandat de la sous-commission des études

La doyenne des études explique que plusieurs projets touchant les études sont déposés à la commission des études où le regard de la sous-commission des études serait pertinent. Elle croit que la sous-commission des études serait bien placée pour conseiller le Décanat des études dans certains dossiers, comme la modification du *Règlement des études de premier cycle* et le *Règlement des études de cycles supérieurs*. Elle pense aussi à la consultation de la sous-commission des études en lien avec des enjeux émergents comme l'utilisation de l'intelligence artificielle.

En réponse à une question concernant la logistique entourant la consultation des membres de la sous-commission des études en lien avec ces dossiers, la doyenne explique qu'il y aura un dépôt de documents, par exemple des triptyques de modification, mais qu'ils n'auront pas la même ampleur que les dossiers habituels de création ou d'évaluation de programmes.

La doyenne mentionne qu'elle leur reviendra rapidement sur le sujet de l'intelligence artificielle, peut-être même avec un énoncé de principes.

6. Période d'information et questions

Un sous-commissaire demande un suivi des modifications du baccalauréat en administration en lien avec la réduction du nombre de cours en comptabilité. La doyenne des études répond que les modifications à apporter aux cours et aux concentrations sont encore en discussion et qu'il n'y a pas de décisions fermes prises jusqu'à maintenant. Si elle repère des problématiques lors de sa relecture du projet de modification, elle s'engage à faire les suivis nécessaires.

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 9 décembre 2025.

8. Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de la levée de l'assemblée à 10 h 12.



Stéphanie Demers
Doyenne des études



Geneviève Cousineau
Secrétaire de la sous-commission des études